

Une résolution soumise par Mount Vernon, NY



COMBLER LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE PAR DES INVESTISSEMENTS FÉDÉRAUX ROBUSTES DANS LE FONDS RENOUVELABLE DE L'ÉTAT POUR L'EAU POTABLE

Mai 2024

ATTENDU QUE le Fonds renouvelable de l'État pour l'eau potable (DWSRF en anglais), créé par les modifications apportées en 1996 à la Loi sur la salubrité de l'eau potable (*Safe Drinking Water Act*), est le principal mécanisme de distribution de l'aide fédérale pour les projets d'infrastructure d'eau potable de l'agence américaine de protection de l'environnement (EPA) aux États et aux systèmes publics de distribution d'eau.

ET CONSIDÉRANT QUE le Bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent est confronté à de graves problèmes d'infrastructure en matière d'eau potable, notamment de fortes concentrations de canalisations en plomb, des niveaux élevés de contamination par des substances per- et polyfluoroalkyles et des coûts croissants d'amélioration de l'infrastructure de l'eau et de fourniture de services d'approvisionnement en eau.

ET CONSIDÉRANT QUE le DWSRF est un programme d'une importance vitale qui aide les communautés du bassin à atteindre les objectifs de santé publique et à préserver un accès équitable à une eau propre, sûre et abordable pour tous les habitants du bassin.

ET CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'investissement dans les infrastructures et l'emploi (IIJA) prévoit 11,73 milliards de dollars pour le DWSRF en plus de 15 milliards de dollars pour le remplacement des conduites de service en plomb et 4 milliards de dollars pour les substances per- et polyfluoroalkyles et autres contaminants émergents sur cinq ans, le financement restant disponible jusqu'à l'année fiscale 2026.

ET CONSIDÉRANT QUE le Congrès américain a alloué environ 1,13 milliard de dollars par an au DWSRF au cours des cinq derniers cycles de crédits couvrant les exercices 2020 à 2024.

ET CONSIDÉRANT QUE la 7^e Enquête et évaluation sur les besoins en infrastructures d'eau potable (DWINSA en anglais) a estimé à 625 milliards de dollars les besoins en capitaux pour l'amélioration des infrastructures d'eau potable au cours des deux prochaines décennies.

ET CONSIDÉRANT QUE le Congrès a montré, au cours des derniers cycles de crédits, une préférence croissante pour l'acheminement des fonds DWSRF par le biais du mécanisme de financement des projets communautaires (CPF), réduisant ainsi les crédits de base pour le DWSRF et compromettant la santé financière continue du programme.

ET CONSIDÉRANT QUE la réduction des crédits de base pour le DWSRF porte préjudice aux États et aux communautés en réduisant 1) la remise du principal disponible pour les communautés défavorisées définies par l'État, 2) les fonds réservés pour soutenir l'administration du programme et l'assistance technique aux communautés locales et 3) la disponibilité des fonds futurs provenant des prêts remboursés.

IL EST DONC RÉSOLU QUE :

- L'EPA devrait demander au moins 3 milliards de dollars pour le DWSRF dans ses propositions budgétaires annuelles au Congrès, en reconnaissant la nécessité de combler le déficit de financement des infrastructures d'eau potable entre les modestes crédits annuels pour le DWSRF et ses propres estimations des besoins en infrastructures d'eau potable, conformément à la 7^e enquête DWINSA.
- Le Congrès devrait augmenter les crédits de base pour le DWSRF à 3 milliards de dollars dans la Loi de finances de l'exercice 2025 pour l'intérieur, l'environnement et les agences connexes.
- Le Congrès devrait maintenir les financements des projets communautaires pour les projets d'infrastructure d'eau potable. Cependant, ces financements pour les projets d'infrastructure d'eau potable doivent compléter les crédits de base solides pour le DWSRF et ne pas menacer l'intégrité globale du programme.
- La Commission des maires pour l'équité dans l'eau continuera à plaider en faveur d'un financement robuste des programmes fédéraux, étatiques et locaux - y compris le DWSRF - afin de combler le déficit de financement des infrastructures d'eau potable dans les communautés du bassin.
- L'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent est fière de se joindre à la Coalition pour sauver les fonds renouvelables de l'État (SRF en anglais) et se réjouit de travailler en collaboration avec les partenaires de la coalition pour promouvoir un accès équitable à une eau propre, sûre et abordable pour tous les habitants du bassin.

ET QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE des copies de cette résolution soient distribuées à : Michael Regan, administrateur, EPA; Bruno Pigott, administrateur adjoint par intérim pour

l'eau, EPA; administrateurs des fonds renouvelables de l'État dans les États des Grands Lacs et certains membres de la commission des crédits de la Chambre des représentants des États-Unis, de la commission des crédits du Sénat des États-Unis et du Groupe de travail sur les Grands Lacs.